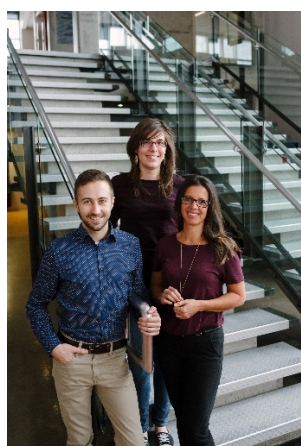


CHARGÉE OU CHARGÉ DE PROJET INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Service des technologies de l'information

Entrée en fonction	Statut/Durée	Traitement	Lieu de travail/Horaire
4 juillet 2022	Remplaçant 35 h/semaine (jusqu'au 30 juin 2023)	54 385 \$ à 98 555 \$ annuellement	Campus de Gatineau 8 h 30 à 16 h 30

**TRAVAILLER
À L'UQO :
UNE SOURCE
DE FIERTÉ !**



Un milieu de travail stimulant et enrichissant accessible à tous!

Horaires d'été (juillet)
4 jours par semaine

20 jours de vacances

Centre sportif (Gatineau)

Assurances collectives
et régime de retraite

Qualité de vie au travail

Milieu francophone

Transport en commun et
stationnement disponible

Perfectionnement

Pour postuler

Par courriel
emplois@uqo.ca

No affichage
22-05-029-1

Date limite
Le 13 juillet 2022
16h

uqo.ca/emplois

SOMMAIRE DU CORPS D'EMPLOI (nature) :

Les emplois de chargée ou chargé de projet informatique et technologique sont des emplois de professionnelles et de professionnels qui comportent plus spécifiquement la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle des activités dont la personne salariée professionnelle a la responsabilité. Elle fournit une expertise en matière d'implantation, d'utilisation et d'entretien des programmes et des systèmes informatiques et technologiques. Elle planifie et organise l'évolution des technologies, des réseaux de télécommunications et des systèmes (matériels et logiciels) propres à son secteur.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES (attributions caractéristiques) :

1. La personne salariée professionnelle planifie, organise, coordonne et contrôle la mise en œuvre des activités reliées au support informatique et technologique propre à son secteur d'activités tel que l'enseignement, la recherche, la gestion et les contrats de services professionnels. Elle prend connaissance des projets afin de bien comprendre leurs orientations et leurs exigences.
2. Elle planifie, conçoit et évalue le développement des systèmes informatiques et technologiques en termes de choix d'équipement, de types de systèmes, d'utilisation des installations, etc., et elle met en place les veilles technologiques nécessaires. Elle prépare les spécifications en lien avec la programmation, coordonne l'implantation et vérifie l'exactitude des résultats.
3. Elle assure la mise en place et le soutien d'infrastructures hébergeant les serveurs pour la gestion de l'enseignement et de la recherche dans les entrepôts de données (SAN) et des serveurs à haute disponibilité et accessibles à partir des différents campus de l'Université.
4. Elle conseille, influence et oriente les clients sur la réingénierie des processus institutionnels académiques, administratifs ou technologiques. Elle détermine la faisabilité du projet en tenant compte des besoins et des objectifs exprimés, des contraintes (budgétaires, structurelles, temporelles), des configurations disponibles et des interactions avec les systèmes existants, et ce, autant à l'interne qu'à l'externe.
5. Elle assure la mise en œuvre et le respect des besoins et de échéanciers liés à la réalisation des projets dont elle a la charge. Elle coordonne les activités de tous les intervenants impliqués dans les projets. Elle surveille l'avancement des projets, identifie les problèmes et les difficultés liées à l'atteinte des objectifs et propose différentes solutions. Elle intervient auprès du personnel des autres services de l'Université dans le cadre des suivis à réaliser pour mener à terme les projets selon les spécifications prévues.
6. Elle est responsable de supporter tout développement des systèmes informatiques et technologiques par une documentation appropriée soit celle à l'intention des usagers. Elle organise des séminaires de formation et d'information sur des sujets liés à son expertise. Elle collabore étroitement à la préparation de capsules d'information ou des formations sur les systèmes existants, les nouvelles technologies et les nouveaux outils.

7. Elle conseille les usagers à l'utilisation de l'informatique et des technologies. Elle contribue à l'évaluation et à l'optimisation de la performance des systèmes et des configurations informatiques ainsi que des infrastructures technologiques.
8. Elle conseille la direction sur l'élaboration de politiques et le développement stratégique en informatique. Elle recommande l'acquisition de produits informatiques dans une optique d'amélioration de la qualité des services offerts tout en tenant compte des besoins et de l'évolution rapide de la technologie, et ce, dans les limites des budgets accordés par la direction et son supérieur afin d'assurer le bon fonctionnement des services technologiques. Elle négocie au besoin et propose des contrats plus avantageux.
9. Elle s'assure que les mécanismes de contrôle de sécurité et de respect de la vie privée sont appliqués selon les règles reconnues dans le domaine (confidentialité, intégrité et disponibilité des données).
10. Elle peut superviser du personnel de soutien, collaborer à son entraînement, répartir le travail, en vérifier l'exécution et, sur demande, donner son avis lors de la notation.
11. La liste ci-dessus comprend les tâches et responsabilités du corps d'emploi. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par les professionnelles et professionnels dans le cadre de ce corps d'emploi.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES DU POSTE (à titre indicatif) :

Faisant partie de l'équipe de l'infrastructure et télécommunication, la personne salariée professionnelle aura le mandat de planifier et de mettre en œuvre les diverses activités et projets et lien avec le secteur des télécommunications et de la réseautique.

EXIGENCES NORMALES DU POSTE :

EXIGENCES MINIMALES DU POSTE

Scolarité

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences, en informatique ou en génie.

Expérience

- Expérience de plus de cinq (5) ans dans la gestion et l'architecture de réseau de grande entreprise constitue un atout;
- Expérience de plus de cinq (5) ans dans la gestion de projets d'envergure et de coordination d'équipe de travail constitue un atout.

AUTRES EXIGENCES DU POSTE

- Bonnes connaissances en architecture réseau;
- Bonnes connaissances de la sécurité des réseaux informatiques;
- Bonnes connaissances en administration :
 - d'un réseau de télécommunication filaire et sans fil;
 - d'un pare-feu d'entreprise;
 - de la téléphonie IP;
 - de câblage réseau;
 - des technologies Aruba et Fortinet constituent un atout;
 - des technologies de téléphonie IP Asterisk constituent un atout;
- Expérience dans la création de devis et gestion de fournisseurs externes;
- Connaissance de la gestion des serveurs Linux et Windows;
- Certification Aruba, Fortinet et Asterisk constituent un atout;
- Connaissance en audiovisuel constitue un atout;
- Habilités pour les communications interpersonnelles;
- Capacité d'analyse et de gestion de risque;
- Autonomie;
- Résolution de problèmes;



- Capacité à travailler sous pression;
- Savoir travailler en équipe;
- Orientation vers la clientèle;
- Obligation à travailler sur appel pour des urgences et entretiens;
- Être en disponibilité selon la rotation de l'équipe (inclus une prime de disponibilité);
- Bonne connaissance du français et de l'anglais (oral et écrit).

L'UQO communiquera seulement avec les personnes retenues dans le cadre du présent processus de sélection. Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptation particulières.

L'UQO souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi.

L'Université du Québec en Outaouais invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous suggérons fortement aux personnes concernées de compléter le formulaire d'accès à l'égalité en emploi, apparaissant à l'adresse suivante : www.uqo.ca/emplois et nous le transmettre accompagné de votre curriculum vitae.

Poste syndiqué (P0036)